

Zeitschrift: Film : revue suisse de cinéma
Herausgeber: Fondation Ciné-Communication
Band: - (2000)
Heft: 11

Artikel: Suisse romande, état des lieux
Autor: Bareiss, Christof / Budet, Céline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-932601>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

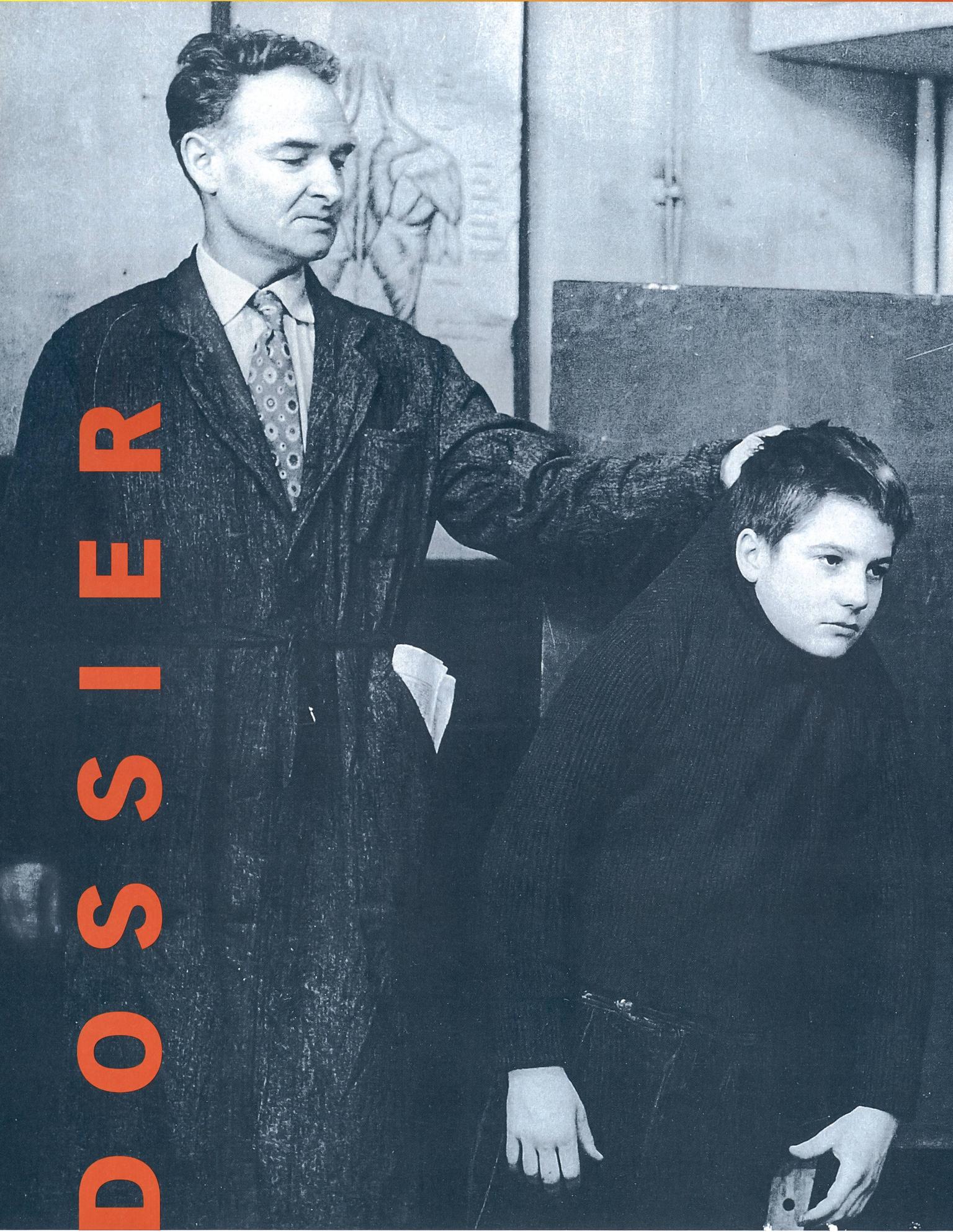
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D
O
S
S
I
-
E
R



Cinéma et audiovisuel Ce que fait l'école publique, ce qu'elle pourrait faire

Bien que centenaire, le septième art reste étrangement discret dans les programmes scolaires de Suisse romande. Le cinéma, en effet, n'est pas agréé par l'enseignement académique. Trop jeune, trop populaire, il est encore frappé du sceau «distraction de foire» de ses origines. Qui, comme Roland Barthes, ne fréquente pas les salles obscures, aujourd'hui encore, «à partir d'une oisiveté, d'une disponibilité, d'une vacance»?

Cependant, et devant l'influence toujours plus tentaculaire du «tout visuel» sur la formation des esprits et de la pensée, ne serait-il pas urgent d'inclure le cinéma – et plus généralement l'audiovisuel – à une logique pédagogique? Grâce à des professeurs conscients de cette lacune, des initiatives sont prises ça et là, mais l'inertie des pouvoirs publics demeure intacte, ou presque...

A quand des heures de cinéma, au même titre que de littérature ou de sport? Petit tour d'horizon des terres romandes où l'audiovisuel reste le parent pauvre de l'instruction. Inventaire aussi, avec Frédéric Maire (ciné-club «La lanterne magique») et Hugues Ryffel (chef opérateur, entre autres de «Microcosmos») des idées à explorer pour élaborer un programme. (cfb)

Suisse romande, état des lieux

Par Christof Bareiss et Céline Budet

Concrètement, que se passe-t-il sur le terrain de l'initiation au cinéma? Ce dernier a beau être l'art le plus familier et le plus accessible aux jeunes, ce n'est pas pour autant qu'il peut prétendre à une plage horaire dans les programmes scolaires... La situation est en effet paradoxale. Les sondages corroborent l'extrême popularité du cinéma chez les 15-25 ans, mais, fréquenter une salle obscure demeure le plus souvent un acte purement consumériste du genre «pop-corn et soda» et ne participe que rarement à une quête culturelle. Les réticences de l'école à inscrire le cinéma dans son programme obligatoire ne favorisent évidemment pas l'accession à la maturité visuelle et, par conséquent, laissent le champ libre à des démarches autodidactes – dans le meilleur des cas.

Formidable vecteur de connaissances et d'ouverture au monde – pour autant que l'on dispose d'outils d'appréciation et de décryptages adéquats –, l'audiovisuel pourrait pourtant devenir la plate-forme d'un enseignement vivant. Prenez ➤

sinéma
et audiovisuel
Ce que fè
l'école public,
ce qu'ele
pourrait fair!

Guy Decomble et Jean-Pierre Léaud
dans «Les quatre cent coups» (François Truffaut, 1959)

par exemple «Gladiator», qui va attirer les jeunes comme des mouches: en partant de ce film, l'histoire des civilisations, la philosophie et l'esthétisme tape-à-l'œil peuvent être abordés (ne serait-ce que pour rétablir quelques vérités). Dans l'enseignement, on pratique généralement l'inverse: l'audiovisuel fait le plus fréquemment office de bâton de secours pour illustrer le propos d'un professeur. Nombreuses sont les branches pour lesquelles il est fait recours au cinéma (sur petit écran) comme support de cours, alors qu'au-delà de ce rôle subalterne de pourvoyeur d'images, on lui refuse un statut de discipline et d'art à part entière dignes d'être enseignés – sans doute en raison de ses origines saltimbanques et de son mercantilisme.

Canton de Vaud: à la traîne

Quelques expériences ont certes été tentées, mais rares sont celles qui ont été poursuivies. Certains gymnases proposent des cours facultatifs (trois dans tout le canton!), mais l'audiovisuel reste hors programme, même dans les cours d'art visuel. Plusieurs enseignants constatent même qu'un fléchissement dans l'enseignement du cinéma se manifeste: ciné-clubs comptant trop peu d'adhérents, attirances des élèves pour des cours facultatifs jugés plus «rentables», comme l'informatique, etc.

Pourtant, le Cemtic (Centre d'éducation aux médias et aux techniques de l'information et de la communication), dont le responsable est Claude Desimoni, est très actif dans ce domaine. Il met à disposition des professeurs le ma-



Photo de tournage des «Quatre cent coups». A droite, lisant: François Truffaut

tériel adéquat et propose diverses formations continues. Dès l'année prochaine, une haute école professionnelle accueillera tous les nouveaux enseignants et il est question de mettre sur pied un programme consacré aux médias digne de ce nom.

Canton de Neuchâtel: en progrès

Dans l'article premier de la loi 45101 éditée en janvier 1996, la République et Canton de Neuchâtel déclarait vouloir encourager les activités culturelles et artistiques. Qu'en est-il au plan de l'éducation? Depuis l'adhésion au «Projet romand pour l'art visuel» en 1998, cette discipline a connu un certain engouement et ravivé la section artistique, jusqu'alors méprisée. Pour s'adapter à cette évolution, les professeurs ont suivi des cours de recyclage – formation qui faisait défaut et condamnait le matériel à rester dans les placards.

Le cours d'art visuel (en option au cycle, mais obligatoire au lycée) ne réserve hélas qu'une petite place au septième art. Heureusement, des activités extra-scolaires le consacrent avec la mise en place de ciné-clubs et de nuits du cinéma animées par les étudiants et professeurs. Depuis 1995, une maturité professionnelle de bon niveau en communication visuelle peut être obtenue à l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds. En bref, Neuchâtel est l'un des cantons romands les plus dynamiques.

Canton de Fribourg: après le beau temps, la pluie... puis l'espoir

En 1968, Fribourg devança les autres cantons en instituant une maturité gymnasiale dotée d'un système à options. Un programme de cinéma – axé sur la technique, l'histoire, l'analyse et la critique – était dispensé sur deux ans à raison de deux leçons par semaine. Voilà dix ans, pour des raisons écono-

miques, cette option a tout simplement été supprimée. Depuis, pour compenser cet «échec», l'initiation à l'image a été incluse dans les cours d'arts visuels, malheureusement à titre facultatif. Manque d'intérêt pour le cinéma?

A priori non, puisque chaque année, dans le cadre des activités culturelles, les élèves sont invités à participer au Festival de Fribourg et sont même préparés par leurs enseignants à ces projections. Actuellement, pour adapter ses programmes à l'air du temps, le Canton est en pleine phase d'élaboration d'un concept englobant les nouvelles technologies et les techniques de l'information qui devrait être introduit en 2001. Les enseignants en fonction seront alors initiés aux diverses disciplines retenues, puisqu'il n'est pas prévu de créer des nouveaux cours, mais bien d'intégrer ces matières au programme en vigueur.

Canton du Valais: nouvelle maturité

Le cinéma est parfois abordé à l'école, mais dans le cadre d'activités culturelles facultatives. De manière générale, ces cours sont essentiellement axés sur la pratique, répondant ainsi aux aspirations immédiates des collégiens. Les techniques de l'image, en revanche, sont peu explorées. Dans le cadre de l'enseignement de la littérature française, des notions de poétique de l'image peuvent être prodiguées, mais cette opportunité est rarement saisie.

Il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre d'enseignants, comme Christian Wicki du lycée-collège des Creusets (Sion), manifestent un réel intérêt pour cette discipline, mais la dispersion des énergies freine une action concertée à l'échelle cantonale. Cependant, avec la nouvelle maturité entrée en vigueur récemment, des options complémentaires, dont l'audiovisuel, sont proposées à tous

Vidéobus: initiation aux médias itinérante

Le concept: un bus balade ses animateurs à travers toute la Suisse pour organiser des ateliers de télévision et de cinéma. Ils prennent la route sur demande – associations et écoles – et mettent leurs compétences au service de l'éducation. A côté de ces « commandes », ils montent divers projets (ateliers de création et d'improvisation multidisciplinaires...) pour donner la « parole » aux jeunes. Fin juin, soyez à l'écoute de ces adolescents qui réalisent, pendant le Festival international du Belluard (Fribourg), une heure d'émission quotidienne sur le câble. Pour plus d'informations sur cette association, consultez leur site : www.videobus.ch. (clb)



les étudiants. Les effets de cette formule ne pourront être mesurés qu'en 2004, quand les premiers diplômés sortiront de son moule.

Canton du Jura : l'initiative individuelle

La nouvelle maturité jurassienne ressemble à peu de choses près à celles des autres cantons. Effet de mode ou remords tardifs d'avoir négligé l'enseignement de l'image durant des années ? Le fait est que l'initiation aux médias et l'éducation visuelle y ont finalement été intégrées. Le constat est plutôt positif, bien qu'il n'y ait pas précisément de classe de cinéma – sinon un cours d'initiation pour les étudiants en beaux-arts du Lycée cantonal de Porrentruy (qui ne rencontre pas un réel succès). Le cinéma n'ayant pas été jugé digne d'entrer de plain-pied dans le programme, certains professeurs et élèves passionnés ont mis la main à la pâte et organisé leurs propres cours, ateliers et ciné-clubs, et délaissé les traditionnelles activités facultatives.

Canton de Berne francophone : l'ère post-Jaques Dutoit

Il fut un temps où le Gymnase de Biel était pionnier dans le domaine du cinéma et où les élèves bénéficiaient d'une instruction pratique et théorique. Vers la fin des années soixante, en effet, un cours facultatif d'esthétique orchestré par le professeur Jaques Dutoit devint vite un véritable laboratoire du court métrage. Après le tournage de quelques films, ce cours (toujours hors programme scolaire) fut rapidement recyclé en cours d'initiation au cinéma, avec des heures consacrées à des visions de films, à des discussions et à des rencontres avec des cinéastes. Avec le départ à la retraite de Jaques Dutoit en 1996, le soufflé est retombé. En l'absence de relais, plus grand-chose ne se fait.

Canton de Genève : exemple en danger

Dans le Canton de Genève, la situation n'est certes pas idéale, mais quelques réussites sont à retenir. En premier lieu, il existe une réelle volonté d'harmonisation de l'enseignement de l'audiovisuel. Genève possède d'ailleurs deux commissions du Département de l'instruction publique liées au cinéma : la Commission cinéma du post-obligatoire, réunissant essentiellement les responsables de ciné-clubs, et la Commission de coordination de l'enseignement du cinéma.

A l'initiative d'un groupe de pédagogues extrêmement motivés, dont Serge Lachat et Suzanne Tanner, les collégiens bénéficient notamment, depuis 1976, de quatre jours exclusivement réservés au ci-

néma et cela pendant leurs heures normales de cours. Au programme de ces « Journées d'études cinématographiques » : présentation thématique d'œuvres, projection de films et analyse de séquences en travail de groupes.

Quelques établissements genevois ont par ailleurs réussi à introduire l'enseignement suivi de l'histoire et de l'esthétique du cinéma. La nouvelle maturité a en outre officialisé ces cours à options en comptant les notes obtenues dans l'appréciation finale. De plus, la plupart des établissements animent des ciné-clubs avec un petit travail de préparation. Au cycle d'orientation, il est question d'introduire dans la nouvelle grille horaire, pour les élèves de huitième (treize ans), des cours à options spécifiques sur le cinéma. Mais à Genève comme ailleurs, rien n'est acquis, surtout quand les caisses cantonales sont réputées vides...

Carence de volonté politique en Suisse romande

Dans tous les cantons romands, l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel reste donc ponctuel. La volonté pédagogique existe, mais elle n'est pas relayée par une volonté politique. Si bien que tout repose sur l'initiative personnelle de directeurs et de professeurs, lesquels dépendent à leur tour des moyens techniques et financiers qui peuvent leur être octroyés. Pourtant, comme le constate un responsable du Vidéobus (voir encadré), le matériel est disponible, mais la compétence fait trop souvent défaut. Les compétences ne sont pourtant pas bien loin : il suffit de les chercher du côté de l'Université de Lausanne, à la section Histoire et esthétique du cinéma (voir encadré) ; mais entre les départements d'instruction publique cantonaux et fédéraux, le courant ne semble pas être des plus fluides...

La boucle est ainsi bouclée, les compétences restent ce qu'elles sont, c'est-à-dire très approximatives, et les élèves placés devant le libre arbitre de s'inscrire ou non à des cours facultatifs de cinéma, d'audiovisuel ou d'art visuel. A ce manque de suivi viennent évidemment s'ajouter le manque de méthode, de vision d'ensemble, d'objectifs. Veut-on aiguiller l'esprit critique des élèves ? Développer leur capacité à analyser une image ? Leur inculquer une culture cinématographique ou plutôt des connaissances techniques (caméras, éclairage, images de synthèses) ? FILM n'a pas la prétention d'apporter des réponses à ces questions, ni de définir des priorités, mais simplement d'ouvrir des pistes à explorer. ■

Vivier de profs de cinéma à l'Université de Lausanne

L'Université de Lausanne prodigue depuis plus de dix ans une formation théorique sur le cinéma, la seule en Suisse romande. Rencontre avec Maria Tortajada, maître-assistante.

Par Lionel Delale

La chaire d'Histoire et esthétique du cinéma a été créée en 1990 à l'Université de Lausanne. Dirigée par le professeur François Albera, elle offre une formation avant tout théorique, utile dans les domaines de la recherche, de la critique, des festivals ou de la promotion du cinéma. Des stages professionnels existent déjà, permettant aux étudiants d'acquérir une expérience dans des institutions telles que la Télévision suisse romande, la Cinémathèque suisse, le Festival Visions du réel de Nyon ou la Semaine internationale de vidéo à Saint-Gervais, Genève.

Le développement de l'enseignement de l'audiovisuel dans les établissements scolaires entre en concordance avec les objectifs de la Section de cinéma, comme le rappelle Maria Tortajada, maître-assistante : « Nos étudiants possèdent les compétences idéales pour enseigner les fondements du langage audiovisuel. Le principe du montage, qui régit les rapports de sens entre les plans, provient du cinéma, mais se trouve aujourd'hui à la base de toutes les images diffusées à la télévision et, dans une certaine mesure, de celles qu'on trouve sur les nouveaux réseaux de communication comme l'internet ». Ce type de cours, privilégiant l'analyse critique des images, manque aujourd'hui cruellement dans les écoles : « Alors que les images prédominent dans la société contemporaine, il paraît indispensable d'accorder une place plus importante à la réflexion sur celles-ci au sein des milieux pédagogiques ».

La Section de cinéma veut répondre à cette nécessité. Elle a d'ailleurs mis sur pied, avec l'Ecole cantonale d'art de Lausanne et la Cinémathèque suisse un projet fédérateur, l'Institut romand du cinéma, qui réunira toutes les universités romandes et collaborera avec un grand nombre d'institutions liées au cinéma.